

LA FEUILLE DE L'AMICALE

NANTES
TERRE ATLANTIQUE
APPRENONS AUJOURD'HUI POUR CULTIVER DEMAIN

des ANCIENS ELEVES du LYCÉE HORTICOLE "LE GRAND BLOTTEREAU"

34, chemin du Ponceau

44300

NANTES

Numéro 199

Site Internet : <http://www.amicalegb.fr>

Décembre 2018

1: Avis de recherche

Rédacteur : André BOSSIERE

Nous sommes à la recherche de récipients en verre pour notre stand aux prochaines Floralias.

Si certains d'entre vous peuvent :

- Nous prêter des dames jeannes
- Nous récupérer tout récipient en verre (petits pots de crème dessert, bocaux, vases, etc.) ce sont là des choses qui nous seront bien utiles.



Vous pouvez nous contacter via le site Internet de l'Amicale dans la rubrique "Nous contacter" ou déposer cela à l'accueil du lycée.

2 : Soirée Fleurs et Paysages de Loire Atlantique

Pilotée par Madame Françoise Haméon vice-présidente tourisme, mer et littoral du Département de Loire-Atlantique, présidente de la Commission Conseil Fleurs et Paysages, c'est le 22 novembre dernier que s'est tenue au Croisic la soirée Fleurs et Paysages de notre département.

Depuis cette année le jury est devenu une Commission conseil qui apporte l'expérience des ses membres aux élus et agents espaces verts qui inscrivent leur commune, et demandent le passage de la commission pour trouver les solutions durables qui vont contribuer à améliorer et mettre en valeur leurs zones vertes significatives.

Préserver la biodiversité, l'équilibre et la pérennité des territoires tout en embellissant les communes... c'est l'objectif du dispositif « Fleurs et paysages » organisé par le Département. Un dispositif complet qui s'adresse à toutes les communes de Loire-Atlantique, afin de les accompagner dans leurs interventions en matière d'aménagement paysager et d'amélioration du cadre de vie des habitants.

Il n'y a donc plus de prix comme cela était le cas par le passé, désormais ce sont des Coups de cœur et de pouce de la Commission conseil qui récompensent les lauréats, tout en continuant à soumettre au jury régional les propositions d'attribution de fleurs.

Palmarès 2018

Coup de coeur démarche paysagère : Sainte-Pazanne pour la valorisation de leur coulée Verte et Avesnac pour la valorisation de leur identité communale.

Coup de coeur Fleurs et Paysages : Le Croisic

Coup de pouce Fleurs et Paysages : Louisfert et Paimboeuf

Proposition au jury régional, en vue de l'attribution de la première fleur : La Chevrolière, La Grigonnais et La Planche

Comme lors de chaque cérémonie, un sujet environnemental est mis en avant, occasionnant un débat avec des interlocuteurs professionnels. Cette année le thème de l'eau était abordé.

Intitulé : LA LOIRE-ATLANTIQUE : TERRITOIRE D'EAUX

Événement animé par Alphonse Rubio, chargé de mission Agenda 21 au Département de Loire-Atlantique et par Monsieur Frédéric Faissolle, responsable de l'unité eau au service environnement au Département de Loire-Atlantique

Ce thème de l'eaux au pluriel est bien adapté à notre département, qui est le second en France en matière d'eaux, avec le domaine maritime avec 133 kilomètres de côtes, la Loire, le Lac de Grand Lieu, l'Erdre, le Canal de Nantes à Brest, la Sèvre, le Don qui en sont les composantes principales !

L'eau douce représente seulement 2,8% de l'eau présente sur terre, 97,2% étant de l'eau salée présente essentiellement dans les océans. Composé des glaciers, eaux souterraines, lacs, cours d'eau, mers intérieures et fleuves cela constitue un patrimoine précieux qu'il nous faut entretenir et protéger.,

Et dans ces domaines de l'entretien et de la protection le travail est considérable, en effet, le pourcentage des cours d'eau de Loire-Atlantique classés actuellement en « bon état » selon les critères de la Directive Cadre Européenne sur l'eau n'est que de 2% . L'objectif fixé par le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Loire-Bretagne (« SDAGE ») est de 39% en 2021...

C'est dire tout le travail qu'il reste à faire pour éviter les amendes européennes !

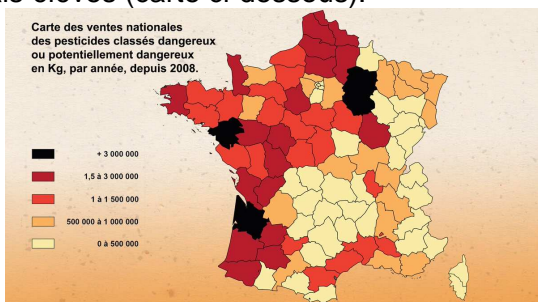
Les causes, qui sont aussi les axes sur lesquels il va falloir travailler, sont multiples : nos comportements, nos attitudes, nos habitudes, la facilité de la politique de l'autruche pour certains... Fort heureusement une prise de conscience de cette nécessité du changement

est réelle et ce qui est encourageant c'est qu'elle est présente chez les plus jeunes.

Notre département est agricole avec son vignoble, la vallée de la Loire et ses tenues maraîchères fortement mises en cause avec l'interdiction prochaine du Métam Sodium (fumiguant désinfectant pour sol) dont la Loire Atlantique est le principal utilisateur français en majorité pour la culture de la mâche nantaise.

Avec 1 600 tonnes de pesticides achetés en 2017 (*Metam-sodium en tête dont l'utilisation est désormais suspendue en France après des cas récents d'intoxications en Maine-et-Loire, département voisin.*), la Loire-Atlantique est le 10^e département en France consommant le plus de ces produits. C'est ce qui ressort d'une étude récente publiée par Générations Futures.

L'émission télé, Cash investigation est encore plus critique en nous classant en seconde position des mauvais élèves (carte ci-dessous).



Dans les autres départements des Pays de la Loire, la Sarthe, La Mayenne, le Maine-et-Loire et la Vendée c'est le glyphosate qui est en tête des ventes de pesticides.

Avec une moyenne de 0,28 kilos de glyphosate achetés par hectare, les cinq départements des Pays de la Loire sont cependant loin des cinq "champions" français, le Vaucluse (1,25 kg/ha), la Réunion (1,21 kg/ha), la Martinique (1,14 kg/ha), la Gironde (1,03 kg/ha) et l'Aube (1,01 kg/ha).

L'enquête de Générations Futures montre également que la Loire-Atlantique est le 8^e département français où se sont vendus, en 2017, le plus de pesticides perturbateurs endocriniens (PE) par hectare de surface agricole utile, avec 2,17 kilos par hectare.

Entre 2009 et 2016, le NOMBRE de Doses Unités (NODU), nom de l'indicateur qui sert à évaluer l'utilisation des pesticides, augmente de 10,5 % entre 2009 et 2016. Pire, entre 2014 et 2016, l'**augmentation du NODU triennal est de 12,4 %**. Les molécules qui semblent augmenter le plus sont les fongicides sur ces dernières années. Le seul point positif à mettre sur le compte de l'entrée en vigueur de la loi Labbé* est la diminution significative de l'utilisation des pesticides en usage non agricole puisque ceux-ci baissent de 38 % entre 2015 et 2016.

L'état de nos cours d'eau ne se limite pas à l'usage des produits phytosanitaires de la profession, l'Homme n'est pas étranger aux mauvais résultats constatés : les pollutions sont multiples.

*«Loi Labbé» (du nom du sénateur qui a porté le dossier législatif) Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé.

Les particuliers aussi sont concernés par cette loi comme la vente en libre-service est également interdite.

En mer et dans les océans, avec l'effet circulaire (*gyre océanique des courants marins, gigantesque tourbillon d'eau océanique*) des morceaux de plastique flottent en d'immenses masses de déchets et crée ce qu'on appelle un 7^{ème} continent. Patrick Deixonne navigateur chevronné a créé une BD : "Le monstre de Plastique" afin de faire prendre conscience du comportement inconscient de notre société de consommation. En se désagrégant les éléments plastiques forment des microparticules qui sont ingérées par les poissons. A proximité de ces gyres les analyses réalisées attestent que sur 6 litres prélevés 5 litres se composent de microparticules de plastiques divers et 1 litre de plancton !!! (Photos ci-dessous)



Le 7^{ème} continent en chiffres :

- 3,5 millions de km² (1/3 de l'Europe, 6 fois la France)
- Au moins 750 000 débris par km²
- Découvert en 1997 par le capitaine Charles Moore
- Composé de plastiques à 90 %
- 80 % des déchets proviennent de la terre via les fleuves
- 267 espèces marines sont affectées

Sur terre, lorsque l'on analyse les eaux, même après traitement de nos effluents par les stations d'épuration aussi sophistiquées qu'elles soient, l'activité humaine courante et inhérente à nos civilisations modernes n'est pas sans impact plus insidieux, aussi nocif. Comme les icebergs, il y a la partie visible et la partie invisible ce sont outre les produits phyto, les médicaments dont les molécules se retrouvent dans nos rivières.

Se soucier de l'eau alors que la planète en regorge est un paradoxe, l'eau y est plus qu'abondante et même si 97,5% de cette eau est salée, les stocks d'eau douce restent considérables. Le principal problème résulte dans la manière inégale dont elle est répartie et dans l'accentuation des périodes sèches et humides dans certaines régions du monde.

L'eau est au cœur de nos métiers verts, sa gestion devient de plus en plus complexe, la recherche pour améliorer et préserver ce bien inestimable débouche sur de nouvelles techniques, le végétal reprend sa place dans nos campagnes avec les replantations de haies pour reconstituer le paysage bocager qui en les retenant favorise l'absorption des eaux de pluies et facilite la gestion hydraulique.

Il y a 17 sites de production d'eau potable en Loire Atlantique dont 13 sites captant des nappes souterraines, 2 prises d'eau sur la Loire, 2 sur étangs. Avec 41 millions de m³ prélevés en 2017, la prise d'eau potable de Mauves, sur la Loire, représente à elle seule plus que le volume cumulé prélevé sur les 13 autres nappes.

2 : Fin d'année

A toutes et à tous, excellentes fêtes de fin d'année et rendez-vous en 2019 !